

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

CONTRAT 1394
N/REF : 2/11/2025 0H07 C:020665 I:02247
V/REF : Contrat N°001394 du 21/08/1989

SDC 'Le Jean Jaures II'
C/O LÔNES
71, RUE TRONCHET
69006 LYON

IMMEUBLE : LE JEAN JAURES II
10 RUE GEORGES GOUY
69007 LYON

Vaulx en Velin, le 04 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : FOSSE DE RELEVAGE

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE

Donneur d'ordre : Mme F. BERTRAND

POMPAGE ASPIRATION CURAGE DE LA FOSSE
L.T.C. procédera aux opérations suivantes :
Pompage - aspiration - curage fosse de relevage
sous-sol sous escalier a cote du local vide-ordures.

1 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Novembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P = P' \left(0,15 + 0,85 \frac{\text{ICHT-revTS1}}{\text{ICHT-revTS1}'} \right)$$

P : Prix révisé H.T.

P' : Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1' : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1 : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/11/2025

Prix de base du contrat : 147,74

Indice ICHTrev-TS1	Mois de l'indice de base	: 04/2009	Valeur :	99,8
	Mois de l'indice de révision	: 06/2025	Valeur :	144,6

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien de la fosse de relevage	1/AN	204,02	204,02
TOTAL H.T.				204,02
T.V.A. a 10,00%				20,40
TOTAL T.T.C.En EURO				224,42

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.